



Villa Decker, Millewee
Dessin : J.P. Beffort

Interesseverain Gaasperech a.s.b.l. - IVG
Syndicat d'intérêts locaux de Gasperich - SILGP
Fondé en 1932 – association sans but lucratif
RCS : F 4681
www.gasperich.lu



Administration Communale
de la Ville de LUXEMBOURG
À l'attention du Collège des bourgmestre
et échevins
42, place Guillaume II
L-2090 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 18 avril 2017

Par porteur avec copie pour tampon

Concerne : Réclamation contre l'étude de trafic réalisée pour le quartier de Gasperich et plus particulièrement pour sa partie sud menée à l'occasion de la refonte du Plan d'Aménagement Général (ci-après « PAG ») de la Ville de LUXEMBOURG

Madame le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins,

Par la présente, l'Interesseeverain Gaasperech - Syndicat d'intérêts locaux de Gasperich a.s.b.l., une association sans but lucratif, établie et ayant son siège social à L-1540 Luxembourg, 29, rue Benjamin Franklin, inscrite au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro F4681, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, vous écrit dans le cadre de la réclamation reprise sous rubrique, et plus particulièrement dans le contexte de l'étude présentée en date du 16 février 2017 intitulée « présentation de l'étude de trafic réalisée pour le quartier de Gasperich et plus particulièrement pour sa partie sud » (ci-après « l'Etude »).

1. CONSTATS GENERAUX

L'Etude appelle aux constats généraux suivants.

- 1.1. L'Etude ne tient pas compte des doléances de l'Interesseeverain Gaasperech asbl soulevées depuis des décennies, à savoir :

- le prolongement de la rue Hogenberg vers la rue de la Déportation ainsi que la connexion de la rue Hogenberg au quartier existant soit à la rue Richard Wagner ou à la rue Aristide Briand prévue dans les récents projets et plus particulièrement dans le SD-08 PAP Parc de Gasperich, faisant partie de la refonte du PAG.

- la zone 30 pour tout le quartier de Gasperich, sauf de la route d'Esch.

1.2. L'Etude ne renseigne ni les sources, ni les données qui ont été utilisées pour sa confection.

1.3. En effet, l'Etude ne renseigne pas quelles données qui ont servi aux calculs exposés, ni l'ancienneté de ces données.

L'Etude manque également d'indiquer la durée des prélèvements (jours, semaines, mois) ainsi que la période à laquelle les données ont été prélevées (hors ou durant les vacances scolaires, hors ou durant des fêtes spéciales, jours ouvrés ou fériés).

A titre d'exemples, à une date non précisée, l'Etude avance le chiffre de 8.300 véhicules qui trouveraient leur origine dans le quartier¹, qui passerait à l'avenir à 8.600². L'Etude dépeint les répartitions des flux entrant et sortant dans la situation actuelle³ et future⁴, sans indiquer les données y ayant servi.

1.4. L'Etude ne mentionne pas dans quelle proportion le trafic de transit a été pris en compte, ni le nombre de véhicules transitant effectivement par le quartier.

Les véhicules de transit seraient actuellement au nombre de 3.000, contre 1.700 à l'avenir⁵.

L'Etude indique que le trafic de transit serait actuellement de 25% et serait réduit à l'avenir à 16%, suite à la réorganisation prévue⁶, mais l'Etude ne mentionne pas les chiffres, ni les données, ni les documents ou encore ne présente pas les calculs qui lui permettent d'arriver à cette conclusion.

1.5. L'Etude ne renseigne pas si elle a pris en compte les zones urbanistiques présentes autour du quartier de Gasperich ainsi que les projets urbanistiques à venir concernant les zones avoisinantes.

L'Etude ne mentionne pas si elle a pris en compte notamment le projet de zone mixte au nord du quartier de Gasperich, dans le quartier de la Gare qui est actuellement sous étude.

Les données concernant le trafic des zones avoisinantes de manière générale font défaut dans l'Etude.

¹ Présentation du 16 février 2017, slide 5 et suivants

² Présentation du 16 février 2017, slides 15 et suivants

³ Présentation du 16 février 2017, slides 5 et 6

⁴ Présentation du 16 février 2017, slides 15 et 16

⁵ Présentation du 16 avril 2017, slide 22

⁶ Présentation du 16 avril 2017, slide 23

- 1.6. L'Etude prévoit la suppression de deux accès (« rue Christophe Colomb » et « giratoire Gluck ») et le remplacement par seulement un accès « rue Hogenberg ».

L'Etude indique qu'à l'avenir, le quartier de Gasperich ne comprendrait que 6 accès, contre 7 actuellement, mais que ces 6 accès permettraient de mieux réguler le trafic dans le quartier.

Il est toutefois à craindre que l'Etude n'ait pas pris en compte l'expansion du quartier lui-même, prévu dans les années qui viennent.

2. CONSTATS PORTANT SUR L'ÉTUDE DE TRAFIC PRÉSENTÉE LE 16 FÉVRIER 2017

Nonobstant les constats généraux ci-avant exposés, nous souhaitons vous exposer nos constats portant sur l'étude de trafic présentée le 16 février 2017.

2.1. Quant à la situation actuelle du trafic « Origine »

2.1.1. Quant à la situation actuelle

Au vu du schéma présenté dans l'Etude concernant la situation actuelle⁷, il est à constater que la majeure partie du flux sortant du quartier se situerait sur un seul axe horizontal « rue de Gasperich – giratoire Gluck », concentrant 57% du flux total⁸.

Selon l'Etude, le quartier possède donc actuellement 7 accès au total, permettant à ses habitants la liaison entre le quartier de Gasperich et les quartiers et routes avoisinants.

2.1.2. Quant à la situation future

Le schéma que présente l'Etude⁹ quant à la situation future laisse apparaître une déchirure de l'axe horizontal existant en plusieurs axes qui se recoupent dans le cœur même du quartier de Gasperich¹⁰, ce qui occasionnera nécessairement des problèmes de circulation.

L'Etude prévoit ainsi la réorientation du trafic constituant l'axe majeur vers des axes secondaires, mais ne prend pas en compte leur capacité d'accueil réduite de ces rues intra-quartiers.

2.2. Quant à la situation du trafic « Destination »

2.2.1. Quant à la situation actuelle

Au vu du schéma présenté dans l'Etude concernant le trafic « Destination » actuel¹¹, les entrées des véhicules dans le quartier se situeraient sur un axe majeur horizontal « rue de Gasperich » - « giratoire Gluck »¹².

⁷ Présentation du 16 février 2017, slide 5

⁸ Annexe 1 de la présente réclamation

⁹ Présentation du 16 février 2017, slide 15

¹⁰ Annexe 2 de la présente réclamation

¹¹ Présentation du 16 février 2017, slide 6

¹² Annexe 3 de la présente réclamation

Le quartier possède également sur ce schéma 7 accès au total, permettant l'entrée dans le quartier par les quartiers et routes avoisinants.

2.2.2 Quant à la situation future

Le schéma que présente l'Etude¹³ quant à la situation future prévoit un éclatement de l'axe horizontal existant en plusieurs axes se recoupant horizontalement et verticalement, se rejoignant en plein centre du quartier¹⁴.

L'Etude n'explique pas comment les nouveaux axes secondaires réduit (de 7 à 6) auraient la capacité d'accueillir de tels flux. L'Etude semble éviter de décrire le risque de condensation du trafic dans le centre du quartier.

3. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, l'Etude prévoit d'orienter le trafic actuel vers des axes secondaires, dont les capacités d'accueil sont réduites par rapport à l'axe actuel.

Par ailleurs, tout comme l'eau cherche son chemin, il est à craindre que le nouvel accès « rue Hogenberg » pousse les usagers à utiliser les rues secondaires du quartier situées à proximité de cet accès¹⁵.

Appliquée telle quelle, l'Etude engorgera davantage le quartier de Gasperich et impliquera une augmentation importante de la pollution et des nuisances sonores en découlant pour ses habitants jusqu'alors épargnés.

Or, il s'agit de désengorger le quartier de Gasperich, réduire le trafic de transit tout en permettant aux habitants du quartier de profiter d'un réseau routier bien connecté.

Ainsi, nous nous permettons de soumettre les ébauches de solutions, qui consistent à maintenir les deux accès « giratoire Gluck » et « rue Christophe Colomb ».

L'Interesseveräin Gaasperech réfute catégoriquement la connexion de la rue Hogenberg, reliée déjà au Ban de Gasperich, au quartier existant.

3.1. Quant à l'accès « giratoire Gluck »

Nous proposons d'instaurer une zone 30 allant de l'entrée au quartier rue Gluck passant par la rue Benjamin Franklin, par le rond-point « Bei der Auer » et par la rue de Gasperich jusqu'au croisement de la route d'Esch.

Des panneaux signalétiques « évitez le quartier » ou « circulation interdite » obligeront le flux entrant (trafic de transit) de contourner le quartier.

L'objectif : permettre aux personnes du quartier, visiteurs ou clients des magasins et restaurants de sortir et d'entrer dans le quartier, mais éviter toute sorte de trafic de transit.

¹³ Présentation du 16 février 2017, slide 16

¹⁴ Annexe 4 de la présente réclamation

¹⁵ Voir annexes 2 et 4 de la présente réclamation : en effet, il apparaît des rues secondaires près de l'accès « rue Hogenberg », qui risquent d'être utilisées par les usagers qui voudraient prendre un raccourci pour le rejoindre, éviter les embouteillages et le trafic important de la rue menant à l'accès etc.

Le système pourrait être agrémenté de panneaux routiers à affichage digital ainsi que d'un système de radar intelligent qui flasherait ceux qui ne respecteraient pas les panneaux de signalisation.

3.2. Quant à l'accès « rue Christophe Colomb »

Nous proposons également la mise en place d'un système de circulation pour cet accès, comme exposé ci-avant.

De cette façon, ces deux accès seraient destinés à l'usage exclusif des habitants et visiteurs du quartier de Gasperich.

Etant donné que l'évolution du futur trafic englobant le Ban de Gasperich ainsi que le PAP Parc de Gasperich est difficile à évaluer, l'IVG est d'avis de ne pas procéder à des modifications prématurées quant à un prolongement, voir une connexion de la rue Hogenberg, mais d'essayer plutôt de considérer nos modifications proposées et de faire par après des études à mi-parcours pour trouver enfin la solution la plus appropriée pour tout le quartier.

Eu égard à ce qui précède, nous vous prions de bien vouloir considérer nos objections lors de l'élaboration du PAP Parc de Gasperich (schéma-directeur GS-08) et de procéder à un réexamen de votre projet relatif au trafic dans le quartier de Gasperich dans son ensemble.

Confiants des bons soins que vous réserverez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, l'expression de nos salutations distinguées.

NB : Nous nous réservons le droit de publier la présente lettre, afin que nos concitoyens puissent en prendre connaissance.

Pour le Syndicat d'intérêts locaux de Gasperich asbl

Jacque LAKAFF
Secrétaire

François DAHM
Président

Annexes :

1. ANNEXE 1 : Axe de répartition du trafic « origine » - situation actuelle
2. ANNEXE 2 : Axe de répartition du trafic « origine » - situation future
3. ANNEXE 3 : Axe de répartition du trafic « destination » - situation actuelle
4. ANNEXE 4 : Axe de répartition du trafic « destination » - situation future